



CONVOCAATION DU CONSEIL COMMUNAL

Les membres du Conseil sont invités pour la première fois, conformément aux articles L.1122-12, L.1122-13, L.1122-15 et L.1122-17 du Code de la démocratie lieu ordinaire de ses séances (salle du conseil, Place communale à NASSOGNE), le

JEUDI 20 OCTOBRE 2016 à 20H

pour délibérer sur le point suivant :

SEANCE PUBLIQUE

1. Modifications budgétaires ordinaire et extraordinaire n°2.
2. CPAS : modifications budgétaires n°2.
3. Mise en vente de l'ancienne école de Chavanne : Approbation des conditions et du mode de passation.
4. Vente de bois marchand 2016 : approbation des conditions et du mode de passation : ratification.
5. Développement rural : avenant 2016 à la convention-exécution 2011 pour l'aménagement de la salle Saint-Pierre à Grune en maison de village : ratification.
6. Fond d'investissement communal 2013-2016 : Entretien de voirie à la rue de Coumont et rue du Laveu : Approbation des conditions et du mode de passation.
7. Fourniture de pièces de Distribution d'eau pour 2017 : Approbation des conditions et du mode de passation.
8. Plan comptable de l'eau 2015 – coût vérité distribution.
9. Centimes additionnels au précompte immobilier – exercice 2017.
10. Taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques – exercice 2017.
11. Règlement-redevance pour les frais de 2^e rappel des redevances et factures.
12. Statut pécuniaire du personnel communal : modification de l'article 12 relatif à l'ancienneté pécuniaire.
13. Les Bisounours : subside de l'année 2016 – prise en charge du déficit de l'année 2015.
14. Organisation de la collecte papier-carton.
15. Fabrique d'Eglise d'Ambly : budget 2017.
16. Fabrique d'Eglise de Bande : budget 2017.
17. Fabrique d'Eglise de Chavanne-Charneux : budget 2017.
18. Fabrique d'Eglise de Grune : budget 2017.
19. Fabrique d'Eglise de Lesterny : budget 2017.
20. Fabrique d'Eglise de Masbourg : budget 2017.
21. Fabrique d'Eglise de Nassogne : budget 2017.
22. ASBL « Les Dolmens » : subside exceptionnel.
23. Motion pour une répartition équitable et rationnelle des numéros INAMI.
24. Contrat de supracommunalité entre la Province et les Communes du Luxembourg.
25. Communications.

SEANCE A HUIS CLOS :

26. Désignations d'un professeur de religion catholique temporaire : agréments.

Nassogne, le lundi 10 octobre 2016.

PAR LE COLLEGE :

Le Directeur Général,

Charles QUIRYNEN

Le Bourgmestre,

Marc QUIRYNEN